



Le port de Marseille-Fos est le premier port français avec 72 millions de tonnes en 2023.

Porte d'entrée de l'Europe et de la Méditerranée, il est l'alternative sud aux ports du nord de l'Europe. Au-delà des trafics portuaires qui sont le socle de son activité, le port ambitionne de consolider la zone industrialo-portuaire en encourageant l'implantation de projets représentatifs de la décarbonation.

Le cluster industrialo-portuaire représente 42 600 salariés dans 1 600 établissements logistiques, industriels et portuaires.

Contact :

Port de Marseille-Fos
23, place de la Joliette
13 226 Marseille Cedex 02

Tél : 04.91.39.40.00

Courriel : gpm@arseille-port.fr

Site internet : www.marseille-port.fr

Le point de vue du port de Marseille-Fos dans le cadre de "La Mer en débat", le grand débat public sur la mer, le littoral et l'éolien en mer

EN BREF.

Le port est un établissement public d'Etat dont l'ambition est d'apporter richesse et rayonnement à son territoire tout en réduisant considérablement les impacts environnementaux de ses activités. En tant qu'établissement public, le port est aussi au service de la mise en œuvre des politiques nationales de transition énergétique, de décarbonation et de réindustrialisation, et un outil du commerce extérieur français.

Face au déclin des filières historiques comme les vracs liquides et solides, le port doit développer des relais de croissance. C'est pourquoi il affiche la volonté de devenir un port d'accueil des nouvelles filières que constituent l'éolien en mer, l'hydrogène ou la production d'acier décarboné. La zone industrialo-portuaire (ZIP) de Fos est ciblée pour l'accueil de ces nouvelles activités.

A 70 Km de la zone industrialo-portuaire de Fos, les installations portuaires de Marseille sont aussi un élément structurant de l'économie, du paysage et de l'identité de la ville. Dans un contexte urbain dense, le port y multiplie les initiatives visant à améliorer les relations de bon voisinage et à favoriser l'insertion territoriale la plus harmonieuse possible.



LES ENJEUX DE LA DECARBONATION ET DE LA REINDUSTRIALISATION VERTE POUR LE PORT DE MARSEILLE-FOS

Atteindre la neutralité carbone en 2050 : le port s'aligne sur cet objectif européen ambitieux en tant qu'acteur public responsable, gestionnaire et aménageur de ses espaces, et levier économique majeur du territoire. Pour le secteur portuaire, l'objectif de neutralité carbone représente un défi de taille, les énergies fossiles ayant structuré son histoire moderne. L'atteinte de cet objectif nécessite de faire évoluer rapidement les modes de production et de transport.

La décarbonation des activités et des transports ainsi que la réindustrialisation verte représentent une opportunité économique et stratégique pour le port. L'ambition est de faire du port un hub énergétique bas carbone grâce aux nombreux atouts déjà rassemblés sur la zone industrialo-portuaire, et grâce à de nouveaux investissements en matière d'aménagement :

- la performance de ses infrastructures,
- le niveau de compétence des entreprises installées et de la main d'œuvre locale,
- la diversité de son tissu industriel,
- l'optimisation de l'économie circulaire et des synergies.

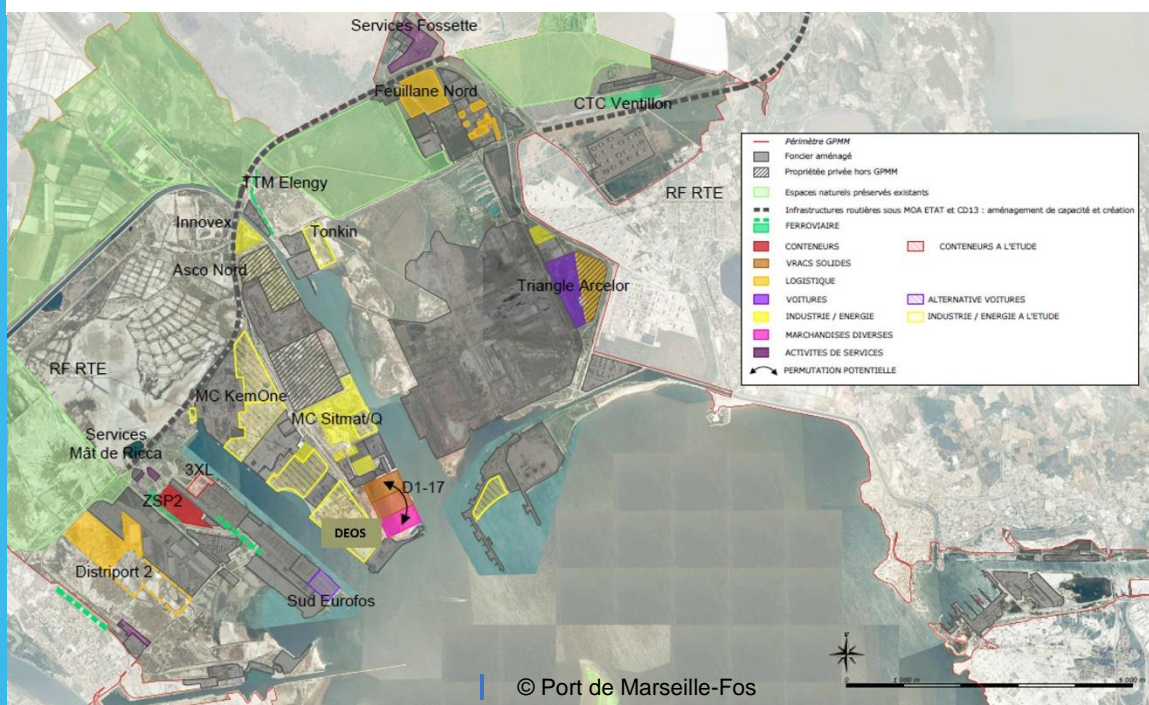
Le port a mis en œuvre depuis 2022 une stratégie de planification et d'orientations d'aménagement pour devenir l'une des deux destinations les plus attractives en France pour accueillir les industries et les activités décarbonées, en interaction avec ses capacités d'accueil et de transport maritimes et terrestres. C'est le territoire local dans son ensemble qui tire

aujourd'hui tous les fruits de cette approche planifiée et concertée, puisque la zone industrialo-portuaire de Fos a été en mesure de séduire, dans une concurrence nationale et internationale, plusieurs projets industriels d'envergure stratégique pour la réindustrialisation de la France et la décarbonation de la région. Le total des projets identifiés à ce jour sur la zone industrialo-portuaire représente 11 milliards d'euros d'investissement privé et public et 10 000 emplois directs. Le port se trouve ainsi au cœur d'un véritable écosystème plus vertueux, où des synergies vont se créer et s'alimenter entre des activités industrielles plus vertes, des transports maritimes décarbonés et des services portuaires performants. Ce projet de territoire repose sur une action concertée et résolue des acteurs pour implanter ces projets décarbonés.

LE PORT DE MARSEILLE-FOS, FUTUR HUB DE REFERENCE EN MEDITERRANEE POUR L'EOLIEN FLOTTANT

Avec le projet DEOS (Développement de l'Eolien Off Shore), le port de Marseille-Fos souhaite construire et mettre à disposition des aménagements nécessaires au déploiement industriel des champs en mer d'éoliennes flottantes. L'objectif est de faire du port un hub majeur pour l'éolien off shore, capable de répondre aux enjeux énergétiques de demain.

Le projet DEOS prévoit la construction d'une plateforme pouvant s'étendre sur 80 hectares, adossée à un linéaire de quai à forte capacité pouvant atteindre 1 000 mètres linéaires, au cœur de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer. Une version du projet prévoit également des zones de stockages à flot de 40



© Port de Marseille-Fos



à 50 hectares. D'ici fin 2028, le port de Marseille-Fos souhaite disposer d'infrastructures adaptées permettant de produire jusqu'à 25 éoliennes par an et répondre ainsi aux besoins des industriels de déployer des champs d'éoliennes flottantes en Méditerranée. Si toutes les composantes du projet voyaient le jour, les infrastructures prévues permettraient à des opérateurs privés de :

- Construire des flotteurs acier ou béton sur un site dédié dont les dimensions permettent d'industrialiser les processus et d'optimiser les coûts ;
- Mettre à l'eau les flotteurs et les stocker à flot en attendant leur intégration ou leur expédition pour réduire les délais et sécuriser la chaîne logistique ;
- Décharger et stocker les différents composants, nécessaires à l'assemblage des éoliennes sur un terminal adapté ;
- Intégrer les éoliennes en assemblant les différents composants sur les flotteurs ;
- Disposer de spots permettant les essais de mise en service compatibles avec les cadences industrielles attendues ;
- Assurer un stockage à flot des éoliennes prêtes avant leur transfert sur le site d'exploitation en mer si nécessaire ;
- Assurer la maintenance des éoliennes puis leur démantèlement en fin de vie.

Au-delà du seul projet portuaire, c'est l'ensemble du territoire qui bénéficiera des retombées économiques et des emplois créés dès la phase de construction puis pérennisés par des phases d'exploitation et de maintenance. Le port de Marseille-Fos, la Région Sud avec la création de

la marque Sudéole, Rising Sud et le Pôle Mer Méditerranée forment le noyau dur de l'équipe mobilisée pour soutenir l'émergence d'une nouvelle filière et pour accompagner industriels, TPE et PME régionaux sur l'éolien flottant.

Plus largement sur la façade, d'autres ports tels que Port-la-Nouvelle ou Sète se positionnent pour permettre le déploiement des futures fermes. Les capacités conjointes de l'ensemble des installations de la façade permettront de construire les flotteurs, d'intégrer les éoliennes des fermes françaises et d'assurer leur maintenance depuis nos territoires.

OPTIMISER LES ESPACES : UNE PREOCCUPATION MAJEURE POUR LE PORT

Le port de Marseille-Fos est fortement mobilisé sur ce sujet comme sur toutes les problématiques liées à la préservation de l'environnement et au développement durable.

L'identification des espaces sous-optimisés sur lesquels le port peut intervenir pour densifier la trame industrialo-portuaire déjà desservie mais non occupée a été intégrée dans la planification et les orientations stratégiques. Développer le port dans les interstices déjà connectés aux dessertes existantes est une cible prioritaire afin de contribuer à la sobriété foncière nationale. En effet la densification de la ZIP est un outil au service de la préservation d'autres sites car elle s'inscrit dans l'objectif d'être économe en consommation de nouveaux espaces en faisant du port sur le port.

© Port de Marseille-Fos



A Marseille, il y a des navires en ville parce que, depuis 2600 ans, la cité phocéenne est un port.

Aujourd'hui, moins de 9% des volumes du port transitent par Marseille, du fait de la complémentarité des activités portuaires entre Marseille et Fos.

Sur les 400 ha du « port dans la ville », on trouve les trafics de passagers, la réparation navale dont les installations ont été construites là, comme l'ont été les infrastructures nécessaires pour les trafics de marchandises avec les ports africains et méditerranéens dont les terminaux sont de dimensions similaires.

A Fos, le port industriel s'étend sur 10 000ha, où sont traités 91% des volumes et 55% des escales.

Le cluster industrialo-portuaire génère 14 400 emplois dans la ville de Marseille. La volonté du port est de concilier les enjeux sociaux, environnementaux et économiques du territoire. Le meilleur exemple de cet engagement à Marseille est la connexion électrique des navires à quai, qui permettra de diminuer de façon drastique les émissions des navires dès 2028, deux ans avant l'obligation réglementaire.

CONCLUSION

Naturellement acteur de premier plan du commerce extérieur français, le port Marseille-Fos est aussi, avec sa zone industrialo-portuaire de 10 000 hectares, un outil au service des politiques publiques de décarbonation, de transition énergétique et de réindustrialisation.

Construit dans la deuxième moitié du vingtième siècle dans un modèle fortement carboné, le port et la communauté industrialo-portuaire n'ont aujourd'hui pas d'autre choix que la décarbonation de leurs activités pour respecter et pour anticiper les objectifs européens en la matière à l'horizon 2050.

Pièce centrale du dispositif, le projet de développement des éoliennes off shore DEOS a pour objectif de faire du port un hub majeur pour l'éolien flottant, capable de répondre aux enjeux énergétiques de demain, de préserver et de renforcer la dynamique socio-économique locale.

Au-delà des virages de la transition énergétique, de la décarbonation et de la réindustrialisation, le port de Marseille-Fos participe à la limitation de l'artificialisation du linéaire côtier et des espaces en développant ses activités sur des espaces déjà connectés aux dessertes afin de contribuer à la sobriété foncière nationale.

